

# 2019

## Rapport financier

**Assemblée Générale électronique du 9 septembre**

**2020 au 24 septembre 2020**



Les AMAP de Provence  
Maison des Paysans  
2 avenue du Lieutenant-Colonel Reynaud - 13660 ORGON  
SIRET : 834 899 080 00016 APE : 9499Z  
Tel. : 04 90 73 52 06 - Mail : [contact@lesamapdeprovence.org](mailto:contact@lesamapdeprovence.org)

# SOMMAIRE

1. Les produits (Classe 7)	3
Comparaison des produits 2019 et 2018	3
Commentaires sur les produits	3
2. Les charges (Classe 6)	6
Comparaison des charges 2019 et 2018	6
Commentaires sur les charges	7
3. Conclusion	8
4. Contributions volontaires en nature – Comptes spéciaux (Classe 8)	8
5. Bilan	9
6. Trésorerie	10

## 1. Les produits (Classe 7)

### Comparaison des produits 2019 et 2018

<b>PRODUITS</b>		
	<b>2019</b>	<b>2018</b>
<b>70 - Vente de produits finis</b>		
706 Prestations de services	- €	- €
707 Ventes de marchandises	100 €	320 €
<b>Total produits de gestion</b>	<b>100 €</b>	<b>320 €</b>
<b>74 - Subventions d'exploitation</b>		
FDVA - Formation bénévoles	1 425 €	175 €
Métropole – Territoire du Pays d’Aubagne et de l’Etoile	3 000 €	9 000 €
Européennes – LEADER Provence Verte Sainte Baume	7 197 €	- €
<b>Total Subventions d'exploitation</b>	<b>11 622 €</b>	<b>9 175 €</b>
<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>		
Cotisations	54 714 €	54 855 €
Cotisations AMAP	820 €	836 €
Cotisations Amapiens (dont 1 € est reversé MIRAMAP)	44 036 €	42 288 €
Cotisations Paysans	1 400 €	1 330 €
Contributions Paysans (0.5% du C.A de l’année N-1)	7 542 €	9 955 €
Cotisations N-1 reçues en année N	916 €	446 €
Dons	542 €	1 904 €
Contributions en nature (déplacement)	- €	226 €
<b>Total autres produits de gestion courante</b>	<b>55 255 €</b>	<b>56 985 €</b>
<b>76 - Produits financiers</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
<b>79 - Transferts de charges</b>	<b>- €</b>	<b>2 021 €</b>
<b>Total autres produits</b>	<b>- €</b>	<b>2 021 €</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>66 977 €</b>	<b>68 501 €</b>

### Commentaires sur les produits

#### Présentation des produits par catégorie

##### → Subventions publiques

- **FDVA** (Fonds pour le Développement de la Vie Associative) : appel à projet sur les formations des bénévoles
  - Financement obtenu en 2018 pour un montant de 1 600 € : 175 € ont été affectés pour l’année 2018 et 1 425 € pour l’année 2019

- En 2019, réalisation de 3 sessions de formation « Prévention et régulation des conflits » (Aubagne, Cavaillon et Cannes)

- Métropole Aix-Marseille Provence

Soutien du **Conseil de territoire Pays d'Aubagne et de l'Étoile** à hauteur de 3 000 €.

- **LEADER Provence Verte Sainte Baume**

Obtention d'un financement européen jusqu'en 2021 pour un budget de 86 275,26 €. Le FEADER finance 37 060,03 €, la Région 24 706,69 € et le reste correspond à la part d'autofinancement du réseau, 24 508,54 €.

### → Cotisations

#### Analyse des cotisations en EUROS sur les deux années

	2019	2018
Cotisations AMAP	820,00 €	846,00 €
Cotisations Amapiens	40 290,00 €	39 380,00 €
Cotisations Paysans	1 400,00 €	1 420,00 €
Cotisations 0,5% du C.A N-1	7 542,07 €	10 771,20 €
Cotisations 1 € MIRAMAP	3 746,00 €	2 908,00 €
	<b>53 798,07 €</b>	<b>55 325,20 €</b>

On remarque que, pour 2018, ces chiffres diffèrent de ceux du tableau « Produits » donné ci-dessus. En effet, nous avons reçu les cotisations 2018 de certains amapiens et paysans après la clôture comptable. S'il a été impossible de les affecter comptablement à 2018, elles concernent malgré tout à l'année 2018. C'est pour cela que dans la comptabilité, il y a un compte « cotisation N-1 ».

Le total des deux années du tableau correspond bien au cumul des deux années de la comptabilité (109 123,27 €).

#### Analyse des cotisations en nombre sur les deux années

	2019	2018
Nombre d'AMAP	83	87
Nombre de familles Amapiennes	4029	3938
Nombre de Paysans	140	142

Pour résumé en 2019 :

- **82 AMAP** ont versé la cotisation AMAP d'un montant de 10 € ; 1 AMAP n'a versé que les cotisations des amapiens
- 4029 familles amapiennes ont cotisé représentant **83 AMAP**
- 140 paysans ont cotisé

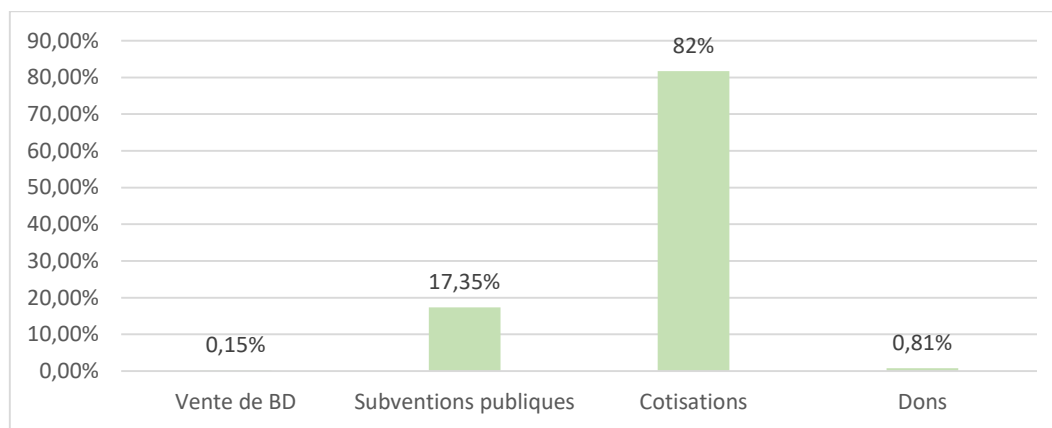
Par rapport à 2018 :

Deux AMAP ont été créées et 6 AMAP n'ont pas encore envoyé leur cotisation ce qui explique que l'on soit passé de 87 à 83 AMAP adhérentes. Bien qu'il y ait cette baisse, le nombre de famille amapiennes a augmenté.

Depuis deux ans, le nombre de paysans reste stable et reste fort par rapport aux précédentes années. Quant à la contribution (0.5% du C.A N-1), elle a diminué car il y a eu moins de maraîchers qui ont cotisé en 2019 (les maraîchers versent une plus grosse part car ils génèrent plus de chiffre d'affaires).

Nous pouvons espérer qu'en 2020, nous recevrons les cotisations manquantes de l'année 2019 en même temps que les cotisations de l'année 2020.

### Répartition des produits en %



Pour 2019, nous sommes à environ 83% d'autofinancement (dont principalement des cotisations) et 17% de subventions publiques.

## 2. Les charges (Classe 6)

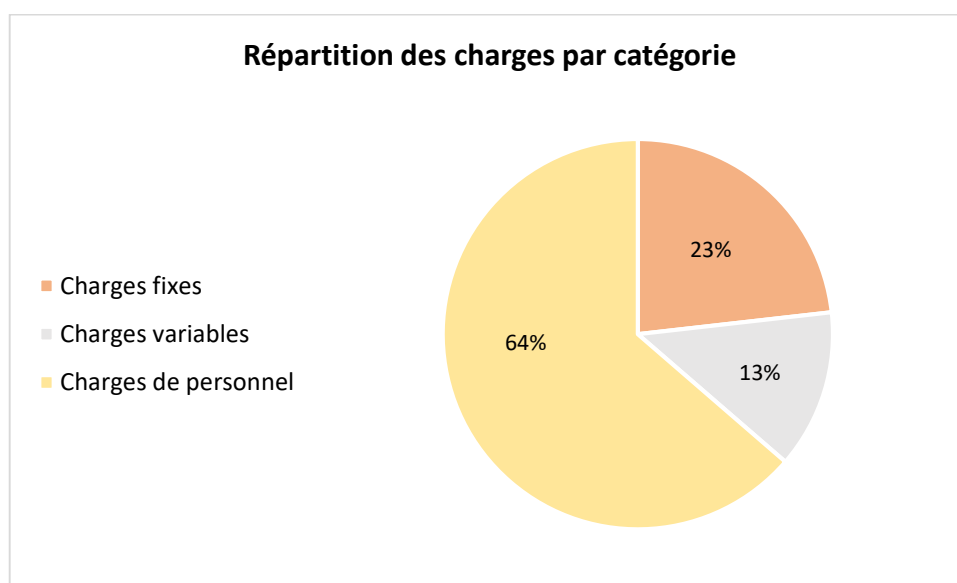
### Comparaison des charges 2019 et 2018

<b>CHARGES</b>		
	<b>2019</b>	<b>2018</b>
<b>60 - Achat (sauf 603)</b>		
604 Prestations liées aux activités	987 €	175 €
606 Achats non stockés de matières et fournitures	296 €	112 €
<b>Total achats</b>	<b>1 283 €</b>	<b>287 €</b>
603 Variation de stocks cabas	55 €	86 €
<b>61 - Services extérieurs</b>		
613 Locations mobilières et immobilières	6 100 €	6 372 €
615 Entretien et réparations	310 €	1 502 €
616 Primes d'assurances	5 678 €	5 761 €
<b>Total services extérieurs</b>	<b>12 088 €</b>	<b>13 635 €</b>
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		
622 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 893 €	1 782 €
623 Publicité, publications, relations publiques	218 €	901 €
625 Déplacements, missions et réceptions	2 451 €	913 €
626 Frais postaux et de télécommunications	1 019 €	1 288 €
627 Services bancaires et assimilés	44 €	114 €
628 Divers	4 066 €	2 938 €
<b>Total autres services extérieurs</b>	<b>9 691 €</b>	<b>7 935 €</b>
<b>63 - Impôts et taxes</b>		
633 Impôts, taxes et versements sur rémunérations	214 €	432 €
635 Autres impôts, taxes et versements	- €	- €
<b>Total impôts et taxes</b>	<b>214 €</b>	<b>432 €</b>
<b>64 - Charges de personnel</b>		
641 Rémunérations du personnel	30 024 €	39 603 €
645 Charges sociales	10 214 €	16 017 €
648 Autres charges du personnel	300 €	310 €
<b>Total charges de personnel</b>	<b>40 539 €</b>	<b>55 930 €</b>
<b>Autres charges</b>		
65 Autres charges de gestion courante	158 €	158 €
66 Charges financières	- €	- €
67 Charges exceptionnelles	- €	- €
68 Dotations aux amortissements et provisions	- €	- €
<b>Total autres charges</b>	<b>158 €</b>	<b>158 €</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>64 027 €</b>	<b>78 464 €</b>

## Commentaires sur les charges

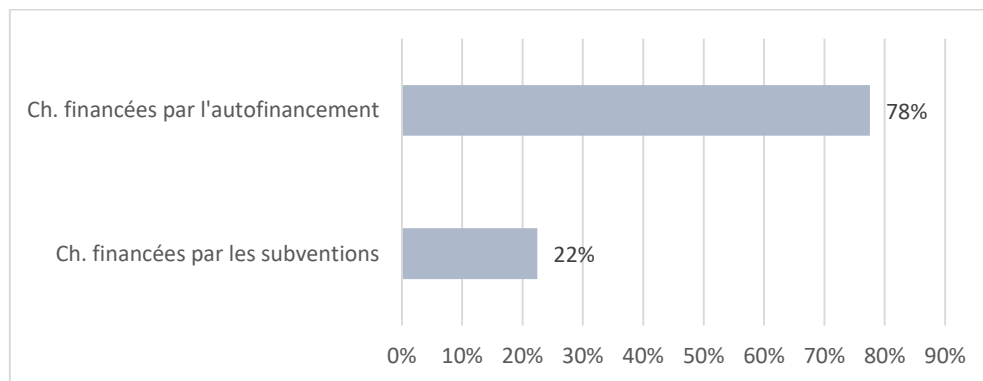
D'une manière globale, les charges sont en baisse par rapport à l'année 2018. Cette baisse est essentiellement liée aux charges de personnel (1,34 Equivalent Temps Plein en 2018 et 0,97 ETP en 2019).

### Répartition des charges 2019



- Les charges de structure appelées charges fixes sont des charges nécessaires au bon fonctionnement de l'association (loyers, location photocopieur, assurance, honoraires comptable, frais internet & téléphone et frais bancaires). Elles représentent 23% des charges totales.
- Les charges de personnel représentent, quant à elles, 64 % des charges totales. L'équipe salariée correspond à 0,97 Equivalent Temps Plein (ETP) :
  - C. JASSE : 01/01/2019 au 31/12/2019, CDI de 28h
  - E. BOGGIO POLA : 01/10/2019 au 31/12/2019, CDD de 24h dans le cadre du financement LEADER
- Les charges variables diffèrent selon l'année, elles sont de 13% en 2019. Les charges concernées sont les frais postaux, les frais de communication, les frais de déplacements, les prestations...). La cotisation versée au MIRAMAP est présente dans cette catégorie. Pour 2019, le montant est 3 746 €.

## Proportion des charges en fonction des produits



Environ 1/5ème des dépenses sont prises en charge par nos financements. Ce sont des dépenses directes comme par exemple, l'embauche d'Emmanuelle BOGGIO-POLA. À ces dépenses s'ajoutent également une légère prise en charge des frais de structure par le financeur. Les 4/5ème restants sont financés par notre autofinancement (principalement des cotisations).

### 3. Conclusion

L'année se termine avec un bénéfice de 2 951 € contre une perte de 9 963 € en 2018. Pour rappel, le déficit de 2018 était essentiellement lié à la perte du financement direct de la Région. Cette année, en le sachant à l'avance, nous avons réussi à maîtriser nos charges en fonction de nos recettes.

### 4. Contributions volontaires en nature – Comptes spéciaux (Classe 8)

861 – Bénévolat	870 – Bénévolat
341,60 €	341,60 €

Dans le cadre du programme LEADER, nous avons comptabilisé le temps bénévole réalisé par les administrateurs du réseau.

Pour 2019, la valorisation est de 419,68 € pour 143 heures réalisées.



## 5. Bilan

ACTIF	Brut	Amort. & Dépréc.	Net 2019	PASSIF	2019
<b>Actif Immobilisé</b>				<b>Fonds propres</b>	
<b>Immobilisations incorporelles</b>				Fonds associatifs sans droit de reprise	6844
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	450		450	Report à nouveau	23281
<b>Immobilisations corporelles</b>				<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>2951</b>
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	1650	1650		<b>Total des fonds propres</b>	<b>33075</b>
<b>Immobilisations financières</b>				<b>Autres fonds associatifs</b>	
<i>Autres participations</i>	15		15	Fonds associatifs avec droit de reprise	0
<b>Sous total</b>	<b>2115</b>	<b>1650</b>	<b>465</b>	<b>Total des autres fonds associatifs</b>	<b>0</b>
<b>Actif circulant</b>				<b>Sous total</b>	<b>33075</b>
<b>Stock en cours</b>				<b>DETTES FINANCIERES</b>	
<i>Marchandises</i>	0			Emprunts	
<b>Créances</b>				<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>	
<i>Créances usagers et comptes rattachés</i>	1058		1058	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2225
<i>Autres créances</i>	65868		65868	Dettes fiscales et sociales	5768
<b>Disponibilités</b>	28082		28082	<b>DETTES DIVERSES</b>	
<b>Charges constatées d'avance</b>	480		480	Autres dettes	304
<b>Sous total</b>	<b>95488</b>	<b>0</b>	<b>95488</b>	<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>54580</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>97603</b>	<b>1650</b>	<b>95953</b>	<b>Sous total</b>	<b>62877</b>
				<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>95953</b>

Après les explications du compte de résultat, abordons maintenant le bilan de notre association.

Le total du bilan pour l'année 2019, s'élève à 95 953 € contre 42 376 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 126.43 %.

### Affectation du résultat :

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le résultat de l'exercice 2019 en report à nouveau de la manière suivante :

Excédent de l'exercice : 2 951 €

Report à nouveau antérieur : 23 281 €

Nouveau Solde : 26 232 €

Compte tenu de cette affectation, les fonds propres de l'Association s'élèveront à : 33 075 €.

Les fonds propres de l'Association comprennent également l'apport de la branche régionale : 6 844 €. Le montant est égal à l'actif et au passif récupérés lors de la scission avec le MIRAMAP.

Dans la continuité du passif, nous retrouvons les dettes au 31/12/2019 représentant 62 877 €.

Les dettes se découpent de la façon suivante :

- Les dettes fournisseurs, fiscales et sociales : 7 993 € (quelques factures fournisseurs et organismes sociaux pour la période de décembre 2019)
- Les autres dettes : 304 € (déplacements administrateurs)

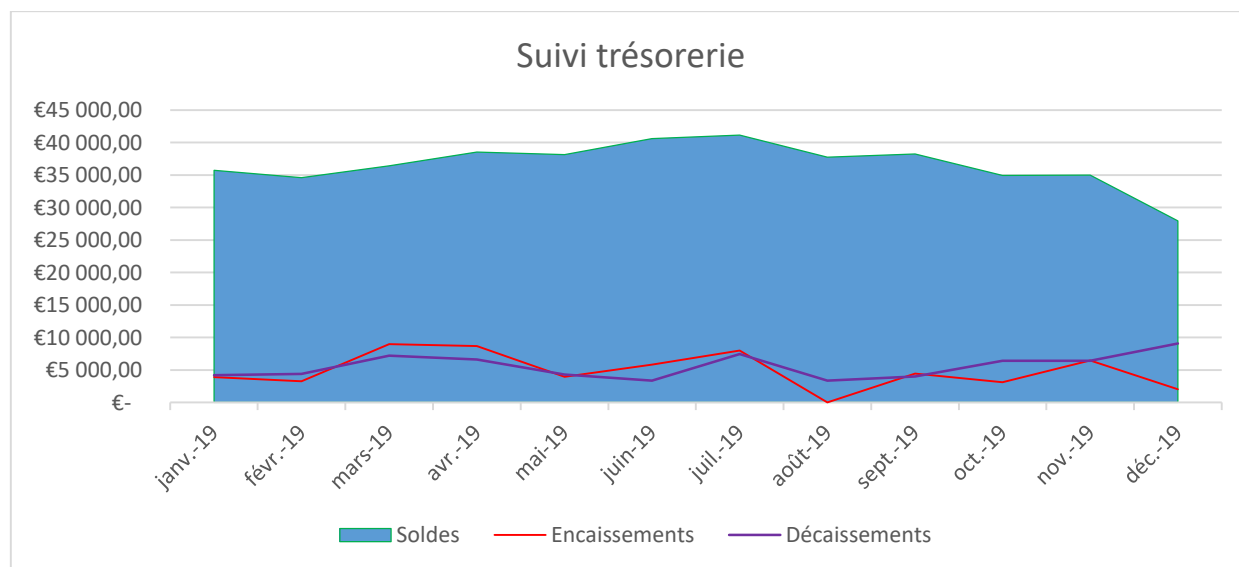
- Les produits constatés d'avance : 54 580 €. Ce montant correspond principalement à l'enveloppe restante du programme LEADER. Pour rappel, le financement de départ est de 61 766 €. En 2019, nous avons utilisé 7 197 €, il reste donc pour 2020-2021 54 569 €.

Les dettes fournisseurs, fiscales & sociales et les autres dettes, les règlements ont été réalisés au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2020.

Quant à l'actif, il comprend l'immobilisation, la trésorerie, les cotisations 2019 perçues en 2020 et les charges constatées d'avance (atelier juridique du 02/2020).

## 6. Trésorerie

Graphique entre le solde, les encaissements et les décaissements.



Globalement, la trésorerie reste stable. Les courbes d'encaissements et de décaissements se compensent plus ou moins et ne viennent pas fragiliser nos disponibilités.

Au 31 décembre 2019, nous avons un solde créditeur de 27 970.18 €.